## ALGÉRIE-ESPAGNE

# Lorsque la quête d'affaires dicte le discours politique

***Eprouvée par des difficultés économiques, dans une Europe dont le modèle d'union reste à parfaire, l'Espagne, telle une abeille contrainte à butiner loin du rucher, explore des opportunités d'affaires hors continent. Après sa visite fructueuse en Arabie saoudite, le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. José Manuel Garcia Margallo, a posé pour deux jours ses valises à Alger.***

**Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) -** De son récent séjour dans la lointaine Arabie, le chef de la diplomatie espagnole est revenu avec un précieux contrat : un projet de train à grande vitesse (TGV) entre Médine et La Mecque pour un montant de 6 millions d'euros.

Cette même quête d'exportation de biens et services lui a fait faire un déplacement, le premier en l'espèce, en Algérie, pays avec qui l'Espagne est liée par un traité d'amitié et de coopération vieux d'une décennie.

Le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, auquel le protocole, sinon les us diplomatiques, a réservé le propos liminaire à la conférence de presse conjointe animée hier au siège du MAE, a souligné que «le gouvernement espagnol est intéressé par l'exportation des biens et services» et que «le gouvernement algérien ambitionne de devenir exportateur hors hydrocarbures».

Et dans le parler diplomatique, ces deux équations ne s'interprètent pas comme antinomiques. Preuve en est que l'année en cours devra voir se tenir de nombreuses rencontres de coopération entre les deux pays.

La haute commission mixte algéro-espagnole se réunira à Alger au courant du second semestre, en avril prochain, c'est un conclave des pays des deux rives de la Méditerranée, auquel assistera l'Allemagne qui se tiendra aux îles Baléares et avant la fin de l'année, si tout va bien, c'est la Chambre de commerce algéro-espagnole qui verra le jour.

### Fleurs ibériques pour Alger

La relation politique entre Alger et Madrid est à l'abri du froid. Et c'est à l'aune de cette relation réchauffée que le ministre espagnol des Affaires étrangères a apprécié les réformes politiques en Algérie. Des réformes qu'il a qualifiées d'exemplaires. «L'Espagne salue les réformes engagées en Algérie qui aboutiront aux élections législatives du 10 mai et qui se poursuivront par une révision de la Constitution», a affirmé M. Margallo, ajoutant que «c'est tout à fait un exemple pour les pays de la région qui ont souffert de troubles politiques importants». Pas de commentaires qui fâchent, donc. Y compris sur la question du Sahara occidental.

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, dont le gouvernement est soupçonné de sympathie avec le gouvernement marocain, a affirmé que son pays soutient une solution politique au conflit du Sahara occidental garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «L'Espagne adoptera une attitude constructive pour une solution juste et durable sur la question du Sahara occidental», a-t-il souligné, précisant que «le gouvernement espagnol plaide pour une solution mutuellement acceptable par les parties en conflit et pour l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux principes et à la charte de l'ONU et sur la base du rapport de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental». Cette affirmation peut paraître en contradiction avec certains faits, comme la conclusion d'un accord sur la pêche avec le Maroc et qui intègre le Sahara occidental.

Le chef de la diplomatie espagnole a confirmé que son parti a voté en faveur de cet accord, au demeurant signé contre l'avis du Parlement européen. Il a également déclaré que son gouvernement espagnol a donné son accord pour la prolongation de l'accord en question.

Par ailleurs, Mourad Medelci et son homologue espagnol se sont accordés à dire que l'accord sur l'immigration clandestine est appliqué de façon tout à fait ordinaire.

Pour preuve, le diplomate espagnol a indiqué que les côtes espagnoles ont accueilli 1 109 immigrants clandestins en 2001, soit une baisse de 20,41% par rapport à 2010.

Les autorités espagnoles ont rapatrié 1 888 personnes en 2011.

**S. A. I.**

## NOUVELLE RÉSOLUTION DE LA LIGUE ARABE SUR LA SYRIE

# Alger confirme ses réserves

Le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci a confirmé, mercredi à Alger, les réserves de l'Algérie par rapport à la résolution de la Ligue arabe qui appelle au déploiement des forces onusiennes d'interposition en Syrie.

«L'Algérie a adhéré au processus de médiation de la Ligue arabe entre les parties en conflit en Syrie. Toute volonté de sortir de cet espace provoque la réserve de l'Algérie. Nous avons plusieurs raisons d'émettre des réserves sur cette saisine du Conseil de sécurité de l'ONU. Nos réserves sont de même nature que celles exprimées par le passé», a affirmé Medelci, rappelant que «l'initiative arabe a pour objectif de mettre la Ligue arabe dans une position de médiation entre le gouvernement et l'opposition syriens». Medelci a reconnu que cette médiation ne pourra être opérante si le gouvernement syrien n'y consente pas et si l'opposition reste divisée. «Nous devons faire pression sur le gouvernement pour qu'il accepte la médiation et sur l'opposition pour qu'elle s'entende et dégage une délégation pour la représenter.»

Interrogé sur le drapeau algérien brûlé en Syrie, Medelci a réfuté que ce soit le fait du peuple syrien, tout en insistant pour dire que «ce sont des comportements inacceptables». «C'est le fait de certaines parties qui, probablement, ne connaissent même pas la position de l'Algérie», a-t-il affirmé.

**S. A. I.**

## SON PARTI TIENT SON CONGRÈS CONSTITUTIF DEMAIN

# Menasra considère l'agrément comme une «formalité»

***Abdelmadjid Menasra ne veut pas s'embarrasser de formalités. Il veut que le Front pour le changement prenne part à la Commission de surveillance des élections avant même la délivrance de l'agrément qu'il considère comme déjà acquis.***

**Nawal Imès - Alger (Le Soir) -** C'est fort de cette conviction que le Front pour le changement s'apprête à tenir son congrès constitutif. Le porte-parole des membres fondateurs avertit à la veille de ce rendez-vous tous ceux qui auraient l'intention de ne pas délivrer rapidement les agréments aux «nouveaux partis».

Menasra estime que non seulement cela tient de la formalité mais qu'en plus, les services du ministère de l'Intérieur peuvent procéder à l'examen des dossiers en 48 heures et non pas en 60 jours comme le stipule la loi. Menasra dit suspecter des partis de l'Alliance présidentielle de faire du lobbying pour empêcher les partis politiques de prendre part aux prochaines élections. Il doute également de la fiabilité des chiffres avancés par le département d'Ould Kablia en ce qui concerne le fichier électoral, non pas, dit-il, que l'Intérieur veuille sciemment gonfler les listes, mais l'administration étant si obsolète que la marge d'erreur est énorme. Il exige à ce titre que dès la fin de l'assainissement des listes, une copie soit remise aux partis politiques afin qu'ils puissent vérifier son authenticité. Ce n'est pas le seul souci de Menasra. Il émet des réserves sur la capacité d'un gouvernement incapable de faire face à une vague de froid d'organiser des élections libres. Il réclame d'ailleurs l'installation d'un gouvernement neutre et des garanties données par Bouteflika pour des élections libres. Même les juges ne sont pas exempts de soupçons car, dit-il, la justice n'ayant pas une très bonne réputation, les juges devront, à son avis, faire preuve de la plus grande vigilance afin de veiller à la protection des voix des électeurs et de la démocratie pour garantir la mise en place de la deuxième République. En attendant, le porte-parole des membres fondateurs met le cap sur le congrès constitutif qui se tiendra demain à la Coupole du 5-Juillet. Pas moins de 10 000 congressistes y sont attendus. Le Front pour le changement prévoit la participation de 2 000 délégués, plus les 4 000 participants. Au total, les travaux d'ouverture devraient voir la participation de 10 000 personnes.

Un «engouement» qui vient confirmer celui que le parti dit avoir enregistré lors des congrès de wilaya tenus la semaine dernière. Le Front pour le changement y a invité des représentants de partis politiques aussi bien nationaux qu'étrangers.

**N. I.**

## LE MOT D'ORDRE A ÉTÉ DONNÉ HIER PAR TAYEB EL HOUARI

# Votons pour les enfants de chouhada pour avoir plus de privilèges

***Dans un discours prononcé hier au siège de la Centrale syndicale UGTA, dans le cadre des festivités célébrant Youm chahid (Journée du martyr, correspondant au 18 février), Tayeb El Houari, SG de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), a appelé ses congénères à aller massivement voter le 10 mai prochain.***

**Lyas Hallas - Alger (Le Soir) -** «Allons aux urnes, toutes et tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. Votons pour ceux ayant les mains propres, pour les enfants de chouhada qui vont se porter candidats dans les listes des partis du courant nationaliste. Nous devons barrer la route à tous ceux qui se sont jetés dans les bras de la France, ceux qui bloquent l'application des lois de la République algérienne et nous privent de nos droits», a-t-il asséné. Et d'ajouter : «Nous sommes des ayants droit et nous n'acceptons d'aucun responsable, quel que soit son niveau de responsabilité, ni l'aumône ni la compassion. Notre dignité nous l'avons recouvrée grâce à nos efforts. Nos pères sont morts en martyrs pour que l'Algérie soit libre et souveraine. Or, l'Algérie et sa richesse restent aux mains d'une frange qui fait du chahid un fonds de commerce. Aucune journée ne lui avait été dédiée jusqu'à la création de l'organisation en 1987.»

Tayeb El Houari a tenu, néanmoins, à épargner le président de la République : «Ils nous disent que l'application des lois ne dépend pas de leurs volontés, que ça vient d'en haut. J'ai fait mes investigations pour savoir ce que c'est ce "haut", et j'ai découvert que notre frère le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que Dieu le préserve, a transmis une instruction écrite le 16 juin 2007 au Conseil des ministres pour veiller à l'application de toutes les lois promulguées en faveur des enfants de chouhada.» Le SG de l'Onec, qui n'a pas cité nommément ceux qui «bafouent» ces «droits» décrétés par la loi, a néanmoins cité des exemples comme l'article 81 bis de la loi de finances 2011 relatif aux licences de véhicule. Aussi, le fait que les représentants de l'Organisation ne siègent plus dans les commissions de distribution de logements. «Près de 650 enfants de chouhada vivent dans des baraques pour ne pas parler de ceux postulant pour des LSP ou à d'autres formules et dont les dossiers traînent. Qu'est-ce que représentent pour l'Etat 650 logements ?» s'interrogera-t-il.

Amenés par bus entiers et rassemblés au siège de la Centrale syndicale UGTA, les enfants de chouhada étaient nombreux. Ils sont venus, pour la plupart, avec des dossiers à remettre au SG de l'Organisation, qui pour un logement qui pour un emploi… Ce qui a plutôt créé une pagaille dans le salon mitoyen avec la salle de conférences où ils étaient rassemblés. Salon où Tayeb El Houari devait tenir une conférence de presse. Les journalistes ont dû ainsi attendre un bon moment avant que la séance des questions-réponses ne commence. Bref. A la question de savoir quel parti soutiendra l'Organisation lors des élections législatives — «Nous sommes le plus grand parti en Algérie, nous composons une force politique», ne cesse-t-il de répéter tout au long de son discours – Tayeb El Houari a eu cette réplique qui sonne comme un marchandage : «Nous attendons la confection des listes pour formuler notre position. Et s'il le faut, nous ferons campagne par wilaya, nous soutiendrons les listes où il y a plus de candidats enfants de chouhada.»

**L. H.**